



solidaires

ÎLE DE FRANCE

Journal de l'Union régionale des syndicats CFDT d'Île-de-France • n° 540 • Octobre 2023



DOSSIER

L'EMPLOI DES JEUNES : UNE PRIORITÉ POUR LA CFDT

MOBILISATION POUR LE POUVOIR D'ACHAT

INTERVIEW DE VALÉRIE PÉCRESE

PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE



Crédit photos : Fotosearch - GraphicObsession.

Votre organisation syndicale nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions pour vous et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Les contrats santé distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.

Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits SOCRAM BANQUE, Société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS90000 79092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orias.fr).

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orias.fr)

Pour la démocratie et la justice sociale



Ces dernières semaines, une violence terrible s'est manifestée à plusieurs reprises. La CFDT a immédiatement condamné les actes terroristes du Hamas contre la population civile israélienne. Elle a aussi condamné par la suite les représailles aveugles sur Gaza ordonnées par le gouvernement israélien.

Une solution politique juste et durable est plus que jamais indispensable à la paix.

Trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, un autre enseignant, Dominique Bernard, a été tué par un terroriste islamiste, devant son lycée à Arras. Encore une fois, les enseignants sont ciblés pour ce qu'ils incarnent : les valeurs de vivre-ensemble et d'émancipation par le savoir. La CFDT Île-de-France a participé au rassemblement d'hommage aux victimes de cet attentat qui s'est tenu le 16 octobre, place de la République à Paris.

En cet automne 2023, l'actualité, c'est aussi le pouvoir d'achat, préoccupation majeure des travailleurs, en particulier dans notre région où le coût de la vie est de 10 % supérieur à celui des autres régions, du fait notamment du coût des loyers. La manifestation du 13 octobre a été l'occasion de rappeler les revendications de la CFDT pour une meilleure répartition des richesses et pour l'égalité professionnelle.

Dans le même temps, le Conseil régional d'Île-de-France a présenté ses quarante propositions pour un choc de décentralisation, dont la création d'un Smic régional. Cette proposition en particulier est une fausse bonne idée. Plus généralement, même si la CFDT Île-de-France n'a jamais été opposée à la décentralisation, celle-ci doit se faire au service de la justice sociale et territoriale. Elle doit aussi s'accompagner d'un véritable dialogue social. Ce que nous avons rappelé à la Présidente de région ces dernières semaines.

Diego MELCHIOR
Secrétaire général

Sommaire

Actualités 4 à 7

Temps fort 8
Mobilisation pour le pouvoir d'achat

Grand angle 9 à 12
Emploi et insertion des jeunes : une priorité pour la CFDT

Interview 13
Valérie Péresse
Présidente du Conseil régional d'Île-de-France

Territoires 14 & 15
Réponses à emporter 2023

Enjeux 16 & 17
Adapter le bâti scolaire aux changements climatiques

Portrait 18
Isabelle Grutus



Une :
Stand de Pôle emploi
Île-de-France au
Forum de l'emploi
des jeunes.
Évry, 5 octobre 2023
©CFDT Île-de-France



ile-de-france.cfdt.fr



Bimestriel – Prix au numéro : 1,50 € – Abonnement annuel : 10 € – Rédaction-Diffusion : 78 rue de Crimée 75019 PARIS
Tél : 01 42 03 89 00 - E-mail : com@iledefrance.cfdt.fr - Directeur de la publication : Diego Melchior

Rédactrice en chef : Judith Boumendil - Comité de rédaction : Philippe Antoine, Jean-Yves Belaty, Judith Boumendil, Marion Dauchot, Alice Heras, Diego Melchior, Hassan Mohamed - Photos : Philippe Antoine,

Sylvaine Azzouni, Judith Boumendil, Alice Heras, DR - Journaliste : Alice Heras - Maquettiste-Graphiste : Marina Pen

Imprimerie : Wagram Éditions 37 avenue Gabriel Péri BP 2008 - 95871 Bezons cedex - N° CPPAP : 0524 S 06868

ISSN : 099 362 763 - Dépôt légal : octobre 2023



RÉMUNÉRATIONS DES VTC

Dans les négociations, les plateformes déraillent !

Depuis 2015, représentants des VTC et plateformes s'affrontent au sujet de la rémunération des chauffeurs. Organisé sous l'égide de l'Arpe (Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi), le dialogue social est actuellement au point mort, après la dernière séance de négociation du 19 septembre qui s'est soldée par un échec. Les plateformes ont osé proposer la mise en place d'une rémunération horaire minimale conditionnée à un taux maximum d'annulation des courses. En clair, les chauffeurs refusant trop de courses de très courte distance parce que non rentables n'auront pas accès à cette rémunération minimale.

Et comme si cela ne suffisait pas, les plateformes refusent systématiquement d'évoquer l'ensemble des éléments qui constituent la rémunération des VTC ! Exit de la négociation une rémunération minimale par minute et kilomètre, idem pour celle d'approche ou encore celle liée à des services supplémentaires. *« Nous avons quitté la table des négociations pour manifester notre désaccord profond. Il est impensable pour une organisation d'indépendants de cautionner la mise en place d'une rémunération horaire sous conditions »* a déclaré Fabian Tosolini, délégué national d'Union-Indépendants, association partenaire de la CFDT. *« Si ce projet passe en l'état, c'est le caractère même du travail indépendant qui sera remis en cause. »* Union-Indépendants a présenté un contre-projet qui devrait être étudié lors de la prochaine séance de négociation. À suivre.

CONSEIL RÉGIONAL

Quelle décentralisation pour l'Île-de-France ?

Le Conseil régional d'Île-de-France a présenté ses « 40 propositions pour un choc de décentralisation » en assemblée plénière, le 20 septembre. Pour l'Union régionale CFDT Île-de-France, qui, à l'instar des autres organisations syndicales régionales, n'a pas été consultée, certaines de ces propositions, qui visent à modifier la réglementation sur les compétences, l'organisation et le fonctionnement de la région, sont inacceptables, voire dangereuses pour l'équilibre de la région. Parmi celles-ci, la régionalisation de Pôle emploi et de l'indemnisation du chômage, ou encore la création d'un Smic francilien – idée largement mise en valeur par Valérie Péresse, la présidente de Région – qui met pourtant à mal le système de solidarité nationale (voir p. 8).

Par ailleurs, aucune proposition ne concerne réellement les problématiques de transition écologique. *« Avant d'exiger de nouvelles compétences, le Conseil régional devrait d'abord exercer pleinement celles qui sont aujourd'hui les siennes. Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour rendre notre région plus juste et plus accueillante »*, a insisté Diego Melchior, secrétaire général de la CFDT Île-de-France, dans le communiqué de presse réalisé par la CFDT Île-de-France.

Retrouvez le communiqué sur ile-de-france.cfdt.fr

FORMATION SYNDICALE

Une nouvelle formation pour les animateurs

La CFDT s'est fixé un objectif très ambitieux : former quatre fois plus d'adhérentes et d'adhérents d'ici à 2026. Un objectif que l'IREFE, l'institut de formation de la CFDT Île-de-France, a pris très au sérieux. Mais pour former davantage, il est indispensable de se doter d'une équipe expérimentée.

L'IREFE s'appuie, pour former les adhérents, sur l'équipe de formateurs-consultants de l'institut, sur des intervenants extérieurs (ergonomes, juristes, économistes...) mais aussi sur des animateurs de formation syndicale, militants de leur entreprise ou de leur administration.

« Pour nous, il est essentiel de bénéficier de l'expérience de ces militants, précise Carole Ritz, directrice de l'IREFE. Il faut donc qu'ils soient formés et qu'ils maîtrisent les principales techniques d'animation. »

L'IREFE vient de mettre en place une nouvelle formation d'animateurs, d'une durée de quatre jours, suivie d'une pratique en tutorat. Les prochaines sessions auront lieu : du 20 au 23 novembre 2023, du 15 au 18 avril 2024 et du 14 au 17 octobre 2024. Alors si vous êtes intéressés, parlez-en avec votre syndicat puis prenez rendez-vous avec l'assistante gestionnaire de l'équipe d'animateurs de l'IREFE !

Contact : murielle.pean@irefe.fr



ZOOM

FRANCE TRAVAIL :

les salariés de l'indemnisation dans le brouillard

Les salariés de l'indemnisation, de l'emploi et du reclassement (Pôle Emploi, Apec, Unedic) se posent beaucoup de questions sur la création imminente de France Travail, dont les contours, qui devraient être précisés par la loi « Plein-emploi », restent encore à ce jour nébuleux.

« Quelles missions, quels moyens seront attribués à chacun de nos services ?

Qui va faire quoi au juste et où ? Personne ne sait encore vraiment à quelle sauce il va être mangé. »

Recueillis le 15 septembre à l'occasion d'une rencontre organisée par le syndicat des salariés de l'indemnisation, de l'emploi et du reclassement en Île-de-France (SIER), ces témoignages d'adhérents parlent du malaise croissant des salariés de Pôle Emploi, de l'Apec et de l'Unedic, surchargés de travail mais sans perspective ni lignes directrices précises à suivre dans les mois à venir. « Nous ne pouvons pas accompagner correctement les demandeurs d'emploi. C'est pourtant notre mission principale », soulignait par exemple Promitha Rayammarakkarveetil, responsable de section à Pôle Emploi.

Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT, présente à cette rencontre, a pu expliquer la position de la CFDT :

« Nous avons d'importants points de vigilance. Nous sommes contre les 15h à 20h d'activité obligatoire pour les allocataires du RSA, contre l'inscription du conjoint dont les revenus entreraient dans le calcul du montant des indemnités... Nous nous demandons, comme vous, quel type d'accompagnement sera réellement proposé. »

Cette matinée a également été le coup d'envoi de la campagne électorale de la CFDT pour les élections à Pôle emploi, qui auront lieu du 13 au 23 novembre. « Nous avons une plateforme revendicative précise, axée sur la transition juste, le dialogue social et les réalités de notre entreprise. Toute la CFDT est mobilisée pour gagner », a noté Catherine Laumont, secrétaire nationale de la Fédération protection sociale, travail, emploi.

Le syndicat est optimiste. En dix-huit mois, son nombre d'adhérents a augmenté de 20 % grâce, selon Florent Lefebvre, secrétaire général, aux actions syndicales menées notamment sur l'outil de gestion de temps ou sur la revalorisation de l'indemnité transport. « Dans le privé, 70 % des entreprises ont les élections CSE au dernier trimestre, nous jouons notre première place », a rappelé de son côté Marylise Léon.

Et d'insister : « le 23 novembre c'est mon anniversaire. Faites-moi un beau cadeau ! »



Marylise Léon participait à la rencontre du SIER

LE SAVIEZ-VOUS ?

France stratégie vient de publier une étude éclairante sur le « reste à dépenser » (RAD) des ménages, indicateur de pouvoir d'achat qui prend en compte les ressources, les besoins et le niveau des prix.

Une fois de plus, la « région parisienne » est atypique : revenus en moyenne plus élevés, certes, mais coût du logement tellement haut pour une moindre qualité que la situation s'inverse si on tient compte de ce critère. Par exemple : si on ajoute une norme nationale de confort et de surface au calcul du RAD, le RAD moyen par unité de consommation à dépenses normées est, en région parisienne, le plus bas de France (614 euros).

Source : France stratégie, février 2023.

RETRAITÉS CFDT

Forums des associations

Depuis de nombreuses années, les équipes départementales de retraités CFDT participent aux traditionnels forums des associations qui se tiennent dans la plupart des communes d'Île-de-France. À Paris par exemple, cette année, les retraités CFDT ont été présents à sept forums d'arrondissements. « *Les gens sont d'abord étonnés de nous voir, indique Martine Common, trésorière du syndicat, mais ensuite, ils sont souvent très positifs, et particulièrement cette année avec les mobilisations sur les retraites ! Ils viennent d'abord parler d'eux, de ce qu'ils vivent. Et ils sont souvent intéressés quand nous leur présentons notre syndicalisme, notre participation aux instances du territoire : Comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, conseils de quartier, des séniors, du handicap... Cette année, nous diffusons aussi une plaquette sur notre activité qui a été très appréciée.* »

Pour Daniel Limballe, membre du bureau de l'Union régionale des retraités, « *Il y a un vrai enjeu à faire connaître notre syndicalisme. C'est le sens de la convention qui nous lie à la CFDT Île-de-France : intervenir auprès des équipes syndicales, former les militants, nous faire connaître au-delà de notre organisation.* »



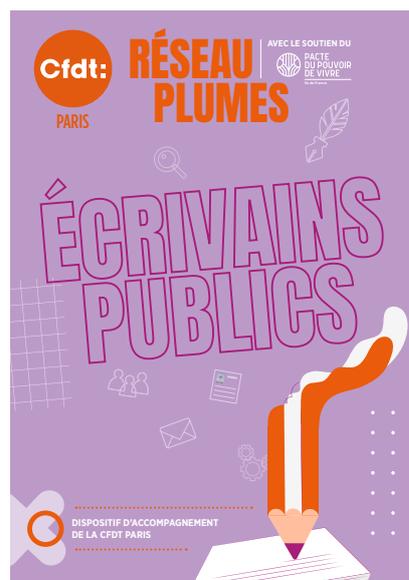
INITIATIVE SOLIDAIRE

Une permanence d'écrivains publics à Paris

La CFDT Paris vient de lancer un dispositif d'accompagnement des personnes éloignées de la langue et/ou des outils numériques. « Réseau Plumes » propose une permanence sans rendez-vous, un samedi après-midi sur deux, dans les locaux de la CFDT Paris (7/9 rue Euryale-Dehaynin, Paris 19^e) pour accompagner les adhérents et salariés dans la rédaction de tous types de courriers et communications, notamment à destination des services publics. « *Notre démarche est complémentaire d'autres actions pour l'accès aux droits. L'idée n'est pas de faire à la place des personnes qui viennent nous voir, mais bien de les accompagner et, si possible, de leur permettre de gagner en autonomie* », témoigne Aurélie Lagaville, secrétaire générale de la CFDT Paris et responsable régionale des dossiers Lutte contre les discriminations, sans-papiers et réfugiés.

Cette initiative, qui bénéficiera aussi de l'appui des réseaux de mandats CFDT, est soutenue par les structures régionales du Pacte du pouvoir de vivre (rassemblement d'organisations et associations pour répondre à l'urgence sociale et climatique). N'hésitez pas à la faire connaître autour de vous.

alagaville@iledefrance.cfdt.fr



Pouvoir d'achat, la CFDT mobilisée



La manifestation parisienne s'est déployée de la place d'Italie aux Invalides.

À l'heure où la Commission européenne discute de la révision des règles économiques de l'Union, la Confédération européenne des syndicats (CES) a appelé à deux euromanifestations. La première d'entre elle a eu lieu le vendredi 13 octobre, à Paris et en région. Elle visait à montrer, dans tous les pays européens, un monde du travail uni contre

l'austérité, pour l'égalité entre les femmes et les hommes et de meilleurs salaires. La seconde mobilisation aura lieu à Bruxelles, le 13 décembre.

Entretien avec Diego Melchior, secrétaire général de la CFDT Île-de-France, sur la préoccupation majeure des travailleurs et des travailleuses dans notre région, omniprésente dans les cortèges le 13 octobre : le pouvoir d'achat.



Les salariés de la filiale informatique d'Accenture en grève pour la première fois au niveau national

QUESTIONS À DIEGO MELCHIOR, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CFDT ÎLE-DE-FRANCE



Le pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations, en France comme dans le reste de l'Europe. Qu'en est-il en Île-de-France ?

C'est un sujet majeur dans notre région. Une enquête de l'Insee révèle que les prix en Île-de-France dépassent de 10 % ceux des autres régions françaises, notamment du fait du coût des loyers, supérieurs de 40 %, mais aussi du foncier en général. Les transports publics sont chers et une partie des Franciliens n'a pas les moyens d'accéder au véhicule personnel. Il est également plus coûteux de se soigner. Au final, les Franciliens, notamment dans certains départements, bénéficient moins de la redistribution par la solidarité nationale que ce qu'ils seraient en droit d'en attendre.

Peux-tu préciser ?

En valeur absolue, les investissements publics sont sans doute plus importants en Île-de-France

qu'ailleurs, mais, d'une part, ils restent insuffisants pour répondre aux besoins des Franciliens et d'autre part, en proportion de la contribution de la région à la solidarité nationale, le compte n'y est pas. On constate par exemple une absence de services publics dans certains lieux enclavés, même s'ils sont denses. Des déserts médicaux existent aussi, y compris en zone urbaine.

Que penses-tu de l'idée de la présidente de Région d'augmenter le Smic régional ?

C'est une fausse bonne idée. La CFDT Île-de-France partage le constat que le Smic national se heurte aux spécificités socio-économiques de la région. Toutefois, au-delà d'être une proposition irréaliste, il n'est pas acceptable qu'une région soit seule décideuse du revenu minimum de millions de travailleurs. Nous proposons que les partenaires sociaux négocient, au niveau territorial, des accords pour accroître le pouvoir d'achat des salariés franciliens.

Propos recueillis par Judith Boumendil

EMPLOI ET INSERTION DES JEUNES : UNE PRIORITÉ POUR LA CFDT



Plus de 20 % des Franciliens ont entre 15 et 29 ans. Leur taux de chômage, bien qu'en baisse, reste très élevé et disparate en fonction des territoires. Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des jeunes a toujours été une priorité pour la CFDT Île-de-France. Au-delà de coordonner ses mandats dans les instances paritaires de l'emploi, elle organise, depuis 2014, avec ses partenaires institutionnels, un salon annuel de l'emploi spécifiquement dédié aux jeunes en recherche d'emploi ou de contrats d'apprentissage.

Dossier réalisé par Alice Heras

Île-de-France est une région jeune : 20,1 % de ses habitants ont entre 15 et 29 ans en 2023 (contre 17,3 % en France). Or, le taux de chômage de cette catégorie de population est de 12,2 %, soit presque le double de la moyenne régionale (6,7 %, selon la Drieets). Au deuxième trimestre 2023, sur 1 056 405 demandeurs d'emploi des catégories ABC – tenus de rechercher un emploi, sans activité ou avec activité réduite – en Île-de-France, 130 441 avaient

moins de 26 ans selon les chiffres de Pôle emploi. « *La crise du Covid a renforcé la précarité des jeunes franciliens et compliqué l'accès au premier emploi de toute une génération, toutes situations confondues. Ces difficultés sont aggravées par un accès au logement difficile pour les jeunes franciliens et une entrée durable dans l'emploi déjà largement mise à mal pour les moins de 30 ans* », peut-on lire dans la contribution « Note d'alerte sur l'emploi des jeunes en Île-de-France », réalisée en

décembre 2020 par la commission emploi du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser).

Un léger mieux

On est loin des chiffres de la fin des années quatre-vingt-dix : en 2017, 55 % de la génération entrée sur le marché du travail en 2010, était dans une situation qualifiée de stable, « en emploi à durée indéterminée », contre 64 % pour la génération 1998 (Céreq, 2019).

Depuis 2022, la situation semble s'améliorer légèrement, avec un taux de chômage en baisse – mais fluctuant – pour les jeunes franciliens. Par exemple, le taux de chômage des moins de 26 ans en Île-de-France a baissé de 4,9 % du premier au deuxième trimestre 2023 mais a augmenté de 4,7 % sur un an (contre -1,2 % de chômage sur un an en Île-de-France pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). Une éclaircie face aux + 15 % d'augmentation des jeunes demandeurs d'emploi en Île-de-France en 2021, même si des progrès restent à faire.



Stands au Forum de l'emploi des jeunes. Évry, 5 octobre

Déséquilibres

Quand on regarde dans le détail, il existe de fortes disparités de taux de chômage des moins de 26 ans. Au niveau territorial d'abord. Celles-ci sont très importantes d'un département à un autre. À titre d'exemple : le taux de chômage des jeunes dans

le centre de la Seine-et-Marne est de 16,6 % alors qu'il est de 9 % à Paris. Il est de 16,3 % dans le sud de l'Essonne contre 9,5 % à Paris-Ouest-La Défense. « Ces disparités territoriales sont souvent accompagnées d'autres inégalités, sociales, liées à l'origine... », explique Hassan

Mohamed, secrétaire régional en charge de l'emploi à la CFDT Île-de-France.

Un déséquilibre existe également entre les offres d'emploi et les demandes, avec une hausse générale des besoins de main-d'œuvre depuis 2021. Selon Pôle emploi, on compte,

TAUX D'EMPLOI DES 15-64 ANS EN 2019 (EN %)



Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'actifs en emploi et la population

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-St-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	IDF
15 à 24 ans	28,8	31,0	27,8	29,6	26,6	25,8	27,2	28,6	28,1
Total 15 à 64 ans	69,3	67,9	68,8	67,6	70,4	59,8	66,5	65,3	67,1

Source : Insee, RP 2019.

Plus d'infos sur Île-de-France drieets.gouv.fr/chiffres-cles

en 2023, 524 000 projets d'embauches dans la région. Dans le top 20 des métiers les plus recherchés par les employeurs, les professions artistiques – une particularité de l'Île-de-France – mais aussi les ingénieurs dans le numérique, les professions médicales, les métiers de bouche en général et ceux des transports. Tout ceci sans tenir compte des besoins liés aux Jeux Olympiques et paralympiques.

Mais parmi les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en Île-de-France, on trouve plutôt des emplois peu ou pas qualifiés : magasiniers, vendeurs de vêtements et accessoires, techniciens de mise en rayon, personnel d'accueil et de caisse...

Indispensable orientation

Dans ce contexte et dans celui de la loi de plein-emploi, adoptée en première lecture au parlement, un travail d'orientation et d'accompagnement digne de ce nom des jeunes semble indispensable. Depuis 2018, la réforme « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » puis le développement du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) et sa déclinaison

Les mandats CFDT Île-de-France dans les instances de l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle sont nombreux :

- Crefop : sept mandats
- CEP Paritaire : la CFDT Île-de-France est partie prenante de l'association qui gère cette instance
- Ceser : deux conseillers au sein de la commission emploi
- Opco : ces opérateurs de compétences, en charge notamment de l'apprentissage, sont groupés par métiers. Mais la CFDT Île-de-France a deux mandats dans l'Opco des métiers transverses (AKTO) et celui des petites entreprises (OPCO EP).
- Missions locales : mandats désignés par l'Union régionale et les unions territoriales interprofessionnelles.

régionale, le Plan régional d'investissement dans les compétences (PRIC), sont conçus comme des leviers pour lutter contre ces inégalités et favoriser l'emploi de tous les jeunes.

« Sur le papier, la Région peut s'appuyer sur un large panel de dispositifs pour accompagner les jeunes vers l'emploi et l'insertion professionnelle », poursuit Hassan Mohamed ; « mais c'est la théorie. Dans la pratique, les instances ne fonctionnent pas correctement et les conflits entre Région et État sont trop prégnants. » Exemple : le comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Crefop) – instance quadripartite qui assure le suivi du PRIC ou donne son avis sur les subventions octroyées au

CEP Paritaire (association délivrant le conseil en évolution professionnelle) et sur les politiques régionales d'orientation – tient de moins en moins compte de l'avis des partenaires sociaux. Dans une déclaration liminaire du 18 avril 2023, les sept organisations syndicales représentées dans le Crefop ont ainsi dû faire part de leurs « inquiétudes au regard de la place qui nous semble dévolue dans la conception, la conduite et l'évaluation de la politique régionale de l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle. » (Voir encadré p. 12).

Agir sur le terrain

Si la CFDT Île-de-France participe, au travers de ses mandats aux instances paritaires régionales pour l'emploi (voir encadré ci-dessous), et œuvre pour améliorer – ou du moins émettre son avis – sur la politique régionale de l'emploi, elle agit aussi sur le terrain. En particulier, elle organise, chaque année, un forum de l'emploi des jeunes auquel elle associe les acteurs publics et privés de l'emploi dans les territoires et notamment Pôle Emploi, les missions locales, les maisons de l'emploi, des associations, les entreprises ou encore des structures de l'économie sociale et solidaire. Cette année, le forum de l'emploi des jeunes a eu lieu à la maison



Ouverture du Forum de l'emploi des jeunes

des syndicats d'Évry, le 5 octobre. « *L'idée est d'organiser chaque année le forum dans une ville où le taux de chômage est élevé* », explique Hassan Mohamed. Pour faire connaître cette initiative, la CFDT Île-de-France s'appuie à la fois sur ses équipes syndicales et sur ses partenaires. « *Pour cette 8^e édition, nous avons co-organisé l'événement avec Cap Emploi, Pôle Emploi, la fédération Handisport, l'Agefiph, le FIPHP, le Medef et la maison de l'emploi et de la formation de Grand Paris sud. Nous avons eu presque 200 jeunes visiteurs.* » Plus de vingt entreprises étaient là pour proposer des offres d'emploi, dont le descriptif était affiché à l'entrée du salon.

GUIDE DE L'APPRENTISSAGE

Le nombre de jeunes en contrat d'apprentissage augmente d'année en année. Ils étaient plus de 150 000 en Île-de-France en 2021 et presque 200 000 en 2022. Pour les aider à mieux connaître leurs droits de travailleurs et travailleuses, la CFDT Île-de-France a conçu un guide de l'apprentissage, à télécharger sur son site.

ile-de-france.cfdt.fr – Rubrique outils



« *Une trentaine de promesses d'embauche ont été signées sur place et plus de 100 CV ont été déposés* », note Hassan Mohamed. Pour la CFDT Île-de-France, la clé de l'insertion se trouve précisément dans ce travail de proximité en collaboration avec les acteurs de l'emploi. « *Aider les*

jeunes à rencontrer des entreprises, leur faire bénéficier de notre réseau mais aussi leur faire connaître les structures sur lesquelles ils peuvent s'appuyer est fondamental. Cela contribue à réduire les inégalités territoriales dans notre région », conclut Hassan Mohamed.

ORIENTATION ET INSERTION : UNE INQUIÉTUDE JUSTIFIÉE

Fin décembre 2022, le Conseil régional décide, unilatéralement, sans concertation préalable, de mettre fin au centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation (Carif) et observatoire régional de l'emploi et de la formation (Oref) d'Île-de-France, Défi Métiers. À la place, il crée « l'Agence de la promesse républicaine et de l'orientation » ou Oriane, dématérialisée pour l'essentiel et censée être un guichet unique pour l'orientation professionnelle en Île-de-France. Le Crefop, qui aurait dû être consulté à ce sujet, s'en est inquiété dans sa déclaration liminaire du 18 avril 2023 : « *quel bénéfice supplémentaire une agence située en un point unique en Île-de-France pourrait-elle apporter à tous les Franciliens en termes d'accessibilité et de réponses adaptées ?* » peut-on y lire.

Dans la foulée, le Ceser émet un avis le 19 avril 2023 sur l'« *insertion professionnelle des jeunes d'Île-de-France : regards croisés sur des parcours et des dispositifs, pour des propositions de politiques publiques régionales* ». L'avis contient huit propositions parmi lesquelles :

- mettre la parole et les attentes des jeunes au centre des dispositifs d'insertion professionnelle,
- coordonner avec plus d'efficacité les dispositifs et les acteurs de l'insertion professionnelle des jeunes,
- garantir une information et une orientation accessibles à tous.

Les deux documents se prononcent dans le même sens : pour bien accompagner les jeunes vers l'emploi, « *un travail des services de proximité en étroite collaboration est nécessaire* ». Seul ce travail permet d'examiner correctement les situations et en particulier celles des jeunes en situation de décrochage.

- > Déclaration au Crefop (18 avril 2023) : ile-de-france.cfdt.fr – rubrique Temps forts
- > Avis du Ceser (19 avril 2023) : « *Insertion professionnelle des jeunes d'Île-de-France : regards croisés sur des parcours et des dispositifs pour des propositions publiques régionales* » : ceser.iledefrance.fr

VALÉRIE PÉCRESE

PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

L'agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation, Oriane, a été créée en janvier 2023 par le Conseil régional d'Île-de-France. Valérie Pécrese, présidente de Région, revient sur le rôle et les moyens de ce nouvel outil.

Quelles sont les missions d'Oriane et de quels moyens l'agence dispose-t-elle ?

Oriane a pour ambition d'améliorer la réponse collective apportée aux problèmes d'insertion et d'orientation de nos jeunes, et notamment aux jeunes décrocheurs.

Aujourd'hui, l'Île-de-France compte 270 000 jeunes sans emploi, sans formation ou sans études.

C'est beaucoup trop de jeunes dans une impasse. Nous ne pouvons l'accepter.

J'ai donc décidé de repenser entièrement tout le parcours d'accompagnement à l'in-

sertion et à l'orientation des jeunes. Nous avons simplifié l'enchevêtrement de structures qui rendait illisibles les solutions qui leur étaient proposées et nous avons créé un guichet unique.

Nous travaillons aujourd'hui main dans la main avec nos partenaires du monde académique et économique pour apporter la meilleure réponse aux jeunes mais aussi aux demandeurs d'emploi et aux salariés en réinsertion.

Oriane, c'est aujourd'hui une équipe de 18 professionnels, un numéro vert unique, le 0800 730 640, un site internet, Oriane.info et, dans quelques jours, un bus de l'orientation pour aller à la rencontre des publics prioritaires.

La CFDT Île-de-France a exprimé de grandes réserves sur ce guichet unique dématérialisé, notamment pour des jeunes éloignés de l'emploi. Comment vous assurer que les missions seront remplies, en l'absence de lieux physiques ? L'accompagnement n'est-il pas également indispensable ?

Bien au contraire, Oriane se déploie

tous azimuts pour aller au contact direct des publics prioritaires, en ne négligeant aucun moyen de contact. C'est une agence d'orientation très mobile, pour aller chercher les jeunes sans attendre qu'ils poussent la porte. Oriane est présente dans les salons et forums de l'orientation pour proposer ses conseils à tous ceux qui le souhaitent.

« Repenser le parcours d'accompagnement »

Son bus de l'orientation conduira nos experts et des professionnels du monde de l'entreprise aux portes des collèges et des lycées, sur les places des villages ou dans les quartiers, pour proposer des solutions aux Franciliens qui en ont le plus besoin. Depuis un mois, elle accueille également du public sur rendez-vous dans ses locaux, au siège de la Région à Saint-Ouen.

Quels sont les retours sur les premiers mois de fonctionnement de l'agence ?

En 10 mois d'existence, Oriane a réussi à déployer une offre de services extrêmement large au service des acteurs franciliens de l'orientation. Je veux par exemple citer « Trouver un stage », une plateforme en ligne qui regroupe déjà des milliers d'offres de stage et d'alternance ou encore « Échanger avec un professionnel », une communauté de 20 000 professionnels volontaires pour échanger à propos de leur métier sur une plateforme dédiée.

Je pense aussi aux 1 000 Ambassadeurs métiers qui iront à

la rencontre des collégiens et des lycéens pour présenter leur vie professionnelle et faire naître des vocations. Je veux saluer le partenariat extrêmement riche que nous avons noué avec les chambres consulaires (CCI, CMA) et les réseaux économiques (Medef, CPME, U2P) pour rapprocher le monde de l'école avec celui de l'entreprise.

L'agence a également renforcé les mesures pour lutter contre le décrochage scolaire : grâce à un accès en temps réel aux fichiers de l'Éducation nationale, elle peut contacter dès le signalement les jeunes décro-

cheurs par téléphone et leur proposer une solution sur mesure. Oriane mène aussi des actions pour les repérer et les contacter directement sur les réseaux sociaux sous la forme de « maraudes numériques ». Plus globalement, tous nos dispositifs régionaux (aide au permis, formations qualifiantes, écoles de la deuxième chance...) sont mobilisés au service de la réussite de nos jeunes.

Comment comptez-vous associer les partenaires sociaux au suivi et à la mise en œuvre d'Oriane ?

La gouvernance d'Oriane s'appuie sur une collaboration large et partenariale réunissant l'État, les acteurs associatifs mais aussi les partenaires sociaux. Je rappelle que la CFDT est représentée dans la commission SPRO (Service public régional de l'orientation) du Crefop où l'état d'avancement de l'agence est régulièrement présenté. Comme toujours, je reste à l'écoute des propositions d'amélioration que la CFDT pourrait formuler afin d'améliorer plus encore les résultats d'Oriane.

Propos recueillis par Judith Boumendil et Alice Heras



Réponses à emporter : le grand déploiement

Du 26 au 28 septembre, plus d'une centaine de militantes et de militants se sont mobilisés à l'occasion de la 4^e édition de Réponses à emporter en Île-de-France. Vingt points de rencontre ont été organisés, à Aulnay-sous-Bois, au Blanc-Mesnil, à Bobigny, Cergy, Clichy-la-Garenne, Évry, mais aussi à La Défense, Meaux, Montreuil, Montereau, Pantin, Paris, Saint-Germain-en-Laye et Versailles. Retour sur ces trois journées d'action.

L'objectif de Réponses à emporter est de donner, pendant les trois jours de l'opération, de la visibilité à la CFDT à des endroits clés de circulation des passants, pour leur faire découvrir notre organisation et ses outils, répondre à leurs questions, leur proposer l'adhésion, et en particulier l'« adhésion découverte » qui permet de bénéficier des avantages et services de la CFDT pendant une période d'essai. Pour cette 4^e édition, les Unions territoriales ont travaillé main dans la main avec les syndicats et l'Union régionale pour mobiliser un maximum de militants et multiplier les points d'accueil éphémères.

Salariés de la Sécurité sociale en souffrance

Des actions adressées à un public spécifique ont été programmées par des équipes professionnelles, notamment du Sgen ou des Santé Sociaux. Parmi elles, celle de Cergy



Le 26 septembre, Marylise Léon discute avec les adhérents du Syndicat francilien des agents de la Sécurité sociale

a été organisée conjointement par le Syndicat francilien des agents de la Sécurité sociale (SFASS) et l'Union territoriale de l'Ouest francilien, devant la CAF et l'URSSAF. « Cette année, dans la perspective d'élections qui auront lieu l'an prochain, nous avons fait le choix d'organiser nos propres actions,

à Montreuil devant l'UCANSS, en Essonne devant la CAF, en Seine-Saint-Denis devant la CPAM et ici à Cergy devant la CAF et l'URSSAF, et pas très loin de la CPAM et de la Caisse nationale d'assurance vieillesse », a expliqué Nadia Berghout, secrétaire générale du syndicat. Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT, venue échanger avec les adhérents du syndicat, a ainsi pu être à l'écoute de leurs difficultés : recrutement en berne du fait de salaires très bas malgré les besoins de personnel, surcharge de travail...

Des cadres studieux

Le 26 septembre, l'Union régionale a également coanimé avec la CFDT Cadres un Afterwork pour les salariés et les agents cadres sur une péniche accostée au pied de la bibliothèque nationale François Mitterrand.



Le 27 septembre, à Paris, sur la place de la République



Le 26 septembre, point de rencontre dans le centre d'Évry

Au programme, une conférence-débat qui a permis de mettre en lumière les leviers de la négociation en matière de rémunérations. La soirée s'est poursuivie par un moment convivial au cours duquel les cent-vingt cadres présents ont pu faire connaissance et rencontrer les équipes de la CFDT Île-de-France et de la CFDT cadres.

Au plus près des apprentis

La CFDT de l'Est francilien a quant à elle tenu cette année à programmer des actions devant certains centres de formation d'apprentis. « Nous sommes arrivés tôt devant le CFA de Bobigny pour aller à la rencontre des apprentis et informer les jeunes sur leurs droits : contrat de travail, congés... Cette action s'inscrit dans un projet territorial pour lequel nous avons sélectionné deux CFA en Seine-Saint-Denis, à Tremblay et Bobigny et deux CFA en Seine-et-Marne, à Montereau et Nangis. Et ce, dans la perspective, aussi, des élections TPE qui auront lieu l'année prochaine », a noté Raphaël Breton, secrétaire général de la CFDT de l'Est francilien. Avant de s'engouffrer dans les salles de cours, une centaine de jeunes ont reçu la documentation de la CFDT et pu poser des questions sur leur situation personnelle.

Un café, un jus d'orange ?

Pour cette 4^e édition, d'autres actions ont également eu lieu dans les cœurs de ville. L'Union territoriale de Paris était par exemple présente le mercredi 27 à République et proposait aux passants de rejoindre le barnum installé sur la place pour « un café, un jus d'orange, pour bien commencer la journée et poser toutes vos questions ? »

Celle de l'Ouest francilien, de son côté, a déployé ses militants à la mairie de Clichy-la-Garenne et à La Défense, celle du Sud francilien à Versailles... « Cette année, les questions ont beaucoup porté sur le logement, le transport et le pouvoir d'achat. On sent que ce sont des préoccupations majeures dans notre région », a noté Diego Melchior, le secrétaire général de la CFDT Île-de-France. Pas très étonnant lorsqu'on sait que le « reste à dépenser » en Île-de-France – ce qu'il reste aux ménages après avoir pourvu aux dépenses d'alimentation, de transport et de logement – est en moyenne inférieur à celui des autres régions. (cf. p. 5).

Alice Heras

En bref

Prévenir la perte d'autonomie

« Grand âge, handicap, comment prévenir la perte d'autonomie ? »

La CFDT Île-de-France va prochainement éditer un guide sur ces questions. Vous y trouverez toutes les informations pour mieux comprendre la perte d'autonomie, repérer les signaux faibles, anticiper les besoins et vous orienter dans vos démarches.

ile-de-france.cfdt.fr/outils



Élections CSE

Comme c'est le cas depuis 2016, la CFDT a fait la course en tête aux élections CSE 2023 de Monoprix, avec plus de 56 % des voix et près de cinq points de plus qu'en 2019 !

Une belle reconnaissance pour le travail de terrain de l'équipe qui s'efforce d'être, au quotidien, à l'écoute des besoins des salariés.

Un exemple d'engagement auprès des 16 000 salariés du groupe ? L'équipe édite chaque année un guide, « La CFDT vous met au parfum de vos droits », réalisé avec l'appui de la CFDT Île-de-France. Celui-ci met en avant l'ensemble des congés exceptionnels, primes et autres droits... Un véritable succès salué en juin dernier par Marylise Léon, secrétaire générale. Bravo à Patricia Virfolet et à toute son équipe !



Artisanat

La CFDT vient de prendre la présidence de la Commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'artisanat (CPRIA) de la région Île-de-France. Celle-ci sera assurée par Jena Tran, secrétaire nationale de la CFDT Cadres. Tiziana Fantinati, membre de l'équipe de la CFDT Île-de-France, est également mandatée. Rappelons que la CPRIA a pour mission d'informer les salariés et les employeurs des entreprises de l'artisanat des dispositions légales qui leur sont applicables, prévenir les conflits ou développer leur résolution lorsqu'ils n'ont pas donné lieu à la saisine d'une juridiction avec l'accord des partenaires concernés et développer l'accès aux activités sociales, culturelles et sportives.

Le sujet n'est pas nouveau. Mais à l'heure où les canicules précoces comme tardives sont quasiment devenues la règle, il est urgent d'adapter le bâti scolaire au changement climatique. En 2019, le Ceser Île-de-France avait rendu un avis s'appuyant sur des expériences et des travaux de terrain. Celui-ci formulait des propositions précises pour améliorer une situation très dégradée. Les établissements et les collectivités ont-ils pris, depuis, la mesure de ces enjeux ? Témoignages d'acteurs de terrain.

Le constat est sans appel : selon les rapports du GIEC et du Haut conseil pour le climat, les périodes caniculaires vont devenir plus fréquentes et s'étendre sur une partie importante de l'année, et plus particulièrement de mai à septembre, période d'épreuves ou de rentrée. Accentués dans les îlots de chaleur des zones urbaines d'Île-de-France, leurs effets se feront notamment sentir lorsque des mesures préventives comme la protection des salles et des fenêtres, la ventilation des locaux, ou encore la conception d'îlots de fraîcheur ou de zones ombrées pour les récréations n'auront pas été prévues.

Du côté du bâti scolaire, les chefs d'établissements et les équipes CFDT consultés soulignent des situations très disparates et la nécessité d'établir un diagnostic partagé pour chaque établissement, avec un engagement de réactivité de la part de la collectivité responsable : les communes pour les écoles, le département pour les collèges et la Région pour les 469 lycées publics franciliens.

Réhabiliter

« Les bons choix commencent à être faits pour les bâtiments nouveaux en construction, mais l'existant constitue l'essentiel du parc, insiste un proviseur de lycée dans le Val-d'Oise. De trop nombreux bâtiments sont des passoires thermiques et nécessitent des travaux de réhabilitation structurels prioritaires : les grandes baies en simple vitrage des années 1990 génèrent des ambiances thermiques dégradées pendant les périodes chaudes ou froides. Certes, le coût



Végétalisation dans un collège parisien

est important, mais ça finirait par générer des économies. » Au sujet de la réhabilitation, un proviseur de lycée en Seine-Saint-Denis témoigne : « de lourds travaux de rénovation sont en cours depuis plus d'un an. Ils devaient s'achever d'ici quelques semaines mais devront durer encore plus d'un an. C'est une politique de court terme ou du moindre coût qui a prévalu dans le choix des entreprises. »

Développer la réactivité

La question des délais revient souvent : un lycée polyvalent dans les Hauts-de-Seine a attendu huit ans avant que des travaux de remplacement des fenêtres puissent être engagés, alors même que la direction de l'établissement avait insisté sur les mauvaises conditions

d'aération et de ventilation qui nuisaient au bien-être des jeunes. Lorsqu'il devient urgent d'installer une protection afin d'atténuer les effets de chaleur dans une salle (rideaux, volets), les équipes souhaiteraient pouvoir le faire rapidement. « On souffre de la lenteur de réactivité des services de la Région et des cloisonnements entre eux, par exemple le service qui s'occupe du chauffage et celui gère le bâti. Nous sommes résignés à subir des étés transpirants et des hivers grelottants à l'intérieur des bâtiments », précise un autre proviseur francilien. Une enseignante de l'Essonne s'interroge quant à elle sur le suivi des périodes caniculaires : « La Région ne s'est pas manifestée pour savoir comment se

du changement climatique

passait cette période difficile de septembre et elle n'était pas représentée lors du conseil d'administration. Les petites réparations sont réalisées par le personnel de notre service technique mais nous attendons très longtemps celles qui doivent être entreprises par la Région. »

Prévention et prise de conscience

À propos de l'aération et de la ventilation des locaux, des enseignants impliqués dans les dossiers de prévention pour la santé et le bien-être des élèves comme des agents précisent que des mesures post-Covid sur la qualité de l'air ont été prises il y a deux ans par la Région, mais que les équipes n'ont jamais vu passer de résultats ou de suites à ces mesures... Il y a aussi de bonnes nouvelles. Au collège, une principale des Hauts-de-Seine fait part de sa satisfaction d'avoir participé à un projet de réhabilitation déployé sur trois années, avec des ateliers où les élèves ont pu échanger avec l'architecte, réaliser des esquisses de plan : une collaboration exemplaire dans le cadre d'une rénovation thermique importante. Elle suit aujourd'hui un projet de réfection des espaces extérieurs de son collège : « *il y a une préoccupation forte qui se traduit par des investissements en faveur de la végétalisation. Ces projets sont un atout pour le climat scolaire. Une prise de conscience des élèves émerge aussi. Il faut investir massivement pour l'isolation, orienter les classes vers le nord, arrêter de produire des surfaces vitrées, prévoir des brise-soleil, imaginer une salle polyvalente climatisée, former les personnels aux démarches de prévention. Nous devons aussi adapter nos habitudes de travail et nos horaires : en période caniculaire, à la récréation de 15h, tout le monde est couché et cherche de l'ombre.* »

Philippe Antoine

RESSOURCE

Rapport du Ceser adopté le 17 octobre 2019.
« Intégrer l'évolution climatique au cadre de vie des lycées franciliens ».
Rapporteuse : Joëlle Paris.

INTERVIEW



JOËLLE PARIS

Membre de la commission Éducation du CESER (représentante des parents d'élèves - collègue des associations).

Quel regard portez-vous sur l'évolution de la situation depuis votre rapport de 2019 ?

Nous n'avons pas eu de retour sur nos préconisations mais il semblerait que ces questions soient aujourd'hui relativement intégrées quand il s'agit de concevoir un équipement neuf ou mener une rénovation d'ampleur. Ici et là, on repère des efforts notables, pour réintroduire des surfaces végétales, par exemple, ou installer des panneaux solaires. J'ai aussi en tête quelques exemples intéressants : la préservation d'arbres lors de la conception d'une extension dans un lycée de l'Essonne, la création d'une ombrière en bois abritant un terrain de sport dans un établissement des Hauts-de-Seine... Mais la situation demeure très contrastée et, surtout, l'adaptation des établissements anciens est largement insuffisante.

Quels sont les besoins dans notre région ?

Ils sont très importants au regard de l'évolution démographique. La Région s'est fixée comme objectif de rénover 100 % des lycées d'ici à 2028 et de créer 30 500 places de lycée supplémentaires. 9 700 nouvelles places ont été livrées depuis 2016 (et 1 400 places en 2023) alors qu'il en faudrait en moyenne 4 160 chaque année. On est donc encore loin du compte.

Quels retours avez-vous sur les rénovations des établissements existants ?

Quand les demandes ne sont pas trop complexes, la réactivité est plus forte. Les problèmes de chauffage sont plutôt bien pris en charge mais c'est beaucoup plus difficile pour le confort en été. Les rénovations sont faites en site occupé, ce qui est une énorme contrainte. On attendrait aussi que les responsables d'établissement puissent dialoguer avec la Région lors d'un chantier et que les travaux ne s'accompagnent pas d'une multitude de malfaçons. Mais globalement, l'exécutif est polarisé sur les investissements, certes urgents, alors qu'il faut également maintenir des crédits pour les réparations et le fonctionnement, sans quoi la qualité de l'investissement en pâtira.

Propos recueillis par Judith Boumendil

Isabelle, l'écoute et le bon conseil

Les expériences de vie et professionnelles ont permis à cette militante enthousiaste et chevronnée de connaître sur le bout des doigts le fonctionnement et les dispositifs d'aide aux personnes en situation de handicap. Depuis quelques années, elle met ses connaissances au service du groupe ressources handicap créé par la CFDT Île-de-France en 2005 et assure en parallèle une permanence d'information à Créteil.

Aînée de trois enfants, Isabelle grandit en Seine-Saint-Denis. « Mes parents se sont rencontrés dans une association d'accueil de migrants des pays de l'Est. Mon père y était très engagé. L'accueil des réfugiés des dictatures de l'Est lui tenait particulièrement à cœur, lui qui, après avoir été emprisonné en Italie, avait fui la Yougoslavie de Tito en 1958. Il n'a pu retourner en Croatie que vingt ans après. »

Débuts professionnels

Celle qui a rêvé d'être professeure d'histoire ou styliste – car elle adore dessiner – finit par passer un BEP sanitaire et social. « J'ai obtenu un diplôme d'auxiliaire de puériculture à Meaux et commencé ma vie professionnelle à la maternité de l'hôpital de Montfermeil. » Mais quand elle a le sentiment de ne plus apprendre, elle s'ennuie. « Mon mari ne travaillait pas du tout dans le même secteur. Nous avions des horaires de travail décalés. J'ai alors postulé à la Ville de Paris et obtenu un poste dans une crèche pilote dans le 9^e arrondissement. » Un emploi très intéressant dans un lieu où des dispositifs innovants sont testés.

Premiers engagements

À l'entrée à la maternelle de son fils, elle commence à faire des remplacements dans d'autres crèches. C'est au cours de ses remplacements qu'elle est pour la première fois confrontée à des problématiques de maltraitance et de harcèlement pointés par certains collègues. Elle en est elle-même victime. « En 2000, je me suis syndiquée à la CFDT qui correspondait à mes valeurs et à ma façon de voir les choses. J'avais également



rencontré des collègues adhérents avec qui je m'entendais bien. » Elle n'est plus seule pour défendre sa cause auprès de ses employeurs. Et à son tour, elle accompagne certains salariés.

Parcours militant

« Dès 2004, le syndicat Interco Val-de-Marne m'a demandé de me présenter aux élections mais j'ai commencé par refuser car je ne voulais pas me faire remarquer », note-t-elle. Échaudée par une succession d'expériences de management inadapté dans les crèches, Isabelle décide de se reconverter en 2007. « Après un bilan de compétences obtenu grâce à une lettre de motivation envoyée au maire de Charenton, j'ai été embauchée en 2008 comme agent d'accueil au centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville. » C'est en 2013 qu'elle accepte de monter une section syndicale, puis d'assurer différents mandats dans sa collectivité (Comité technique, CHSCT, commission de réforme) et au conseil de son syndicat, Interco Val-de-Marne.

Une expertise en santé au travail et handicap

Isabelle développe rapidement des compétences sur les questions de handicap : « grâce à mon travail d'agent au CCAS mais aussi du fait de mes propres problèmes de santé, je connais tous les dispositifs légaux, les déclarations de handicap, maintien dans l'emploi... J'ai souhaité apporter mon expérience à qui en aurait besoin. » Elle finit par découvrir l'existence du groupe ressources par l'entremise d'une militante avec qui elle siège en commission de réforme. Et elle s'y engage immédiatement.

Dans son travail au sein du groupe ressources handicap, elle constate que les salariés ont souvent une grande méconnaissance de leurs droits, surtout lorsqu'ils sont malades : ils ne savent pas, par exemple, que dans le privé on peut demander une pension d'invalidité tout en continuant à travailler et à cumuler des droits à la retraite. Ils ne savent pas non plus comment partir de leur entreprise, lorsqu'ils le souhaitent, dans de bonnes conditions. Isabelle, qui assure aussi des permanences à Créteil, attache une grande importance à cette mission. « L'écoute et l'orientation sont essentiels. D'ailleurs, ajoute-t-elle malicieusement, et si nous commençons par changer les mots et parler d'un salarié avec des problématiques de santé plutôt que de personne en situation de handicap ? J'y tiens car cela pourrait changer la vision générale d'une personne en situation de handicap. »

Judith Boumendil et Alice Heras



“ La protection
globale de
mes salariés,
un avantage
qui fait la
différence ! ”

Pour renforcer la protection de vos salariés et motiver vos équipes, nous proposons des solutions complètes en **santé, prévoyance et épargne-retraite**.

C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui.

aesio.fr/entreprise



AÉSIO
MUTUELLE



Être assureur d'intérêt général c'est répondre aux besoins et contraintes de chacun de nos clients, en construisant, ensemble, une protection qui leur ressemble.

KLESIA s'engage pour la société en apportant des solutions de prévention d'assurance de personnes et de services simples, innovantes, solidaires et durables adaptées à vos besoins et à ceux de vos proches, tout au long de la vie. Au-delà de notre métier initial, nous agissons pour les plus fragiles, œuvrons pour le mieux vieillir et contribuons à rendre la santé accessible à tous.

KLESIA s'engage à vous assurer un avenir serein et contribue à la qualité de vie pour tous.

KLESIA
Assureur d'intérêt général